

Ajouter sa ou son supérieur.e sur Facebook : Les bonnes pratiques

Mercredi soir, 18h. Vous vous apprêtez à vous installer devant votre série télé préférée quand votre téléphone intelligent sonne l'alarme : une notification dans les demandes d'ajout Facebook. En accédant à votre compte, vous reconnaissez la photo de votre patron.e. Le doute s'empare alors de vous : confirmer ou supprimer? Voici, en 5 options, pourquoi vous devriez considérer de vous joindre à son réseau.

L'option professionnelle

Bien que Facebook soit de plus en plus utilisé à des fins commerciales, ce réseau social a d'abord été conçu pour un usage personnel. Vous hésitez à l'idée de permettre à votre patron.e l'accès à votre vie personnelle? Suggérez-lui un réseau plus approprié, tel que LinkedIn, où il ou elle pourra consulter vos informations professionnelles.

L'option sécuritaire

Votre patron.e et vos collègues n'ont pas encore découvert votre profil Facebook? Créez un nouveau profil destiné à votre vie professionnelle, avec votre nom complet et une photo de qualité. Partagez-y du contenu à valeur ajoutée concernant votre travail ou encore des activités pouvant être pertinentes pour les membres de votre équipe. Vous pourrez ainsi y diriger votre équipe de travail sans craindre de trop en révéler. Assurez-vous par contre de modifier votre compte personnel en utilisant un surnom et une photo de profil où l'on ne pourra pas vous reconnaître.

L'option filtrée

Vous avez déjà accepté la demande d'amitié de votre patron.e ou de vos collègues de travail? Créez un sous-groupe professionnel à même votre compte personnel et ajoutez-y les membres du bureau. Utilisez ensuite l'option de filtrage pour contrôler le contenu auquel ils auront accès; bonjour statuts professionnels, au revoir photos gênantes!

L'option audacieuse

Compter votre patron.e parmi ses relations Facebook peut s'avérer très pratique. En effet, se présenter comme une personne motivée, généreuse et proactive dans vos diverses publications pourrait vous attirer ses faveurs. Le fait de démontrer votre implication à une cause ou votre participation à des activités sur votre profil pourrait aussi vous valoir la compréhension de votre supérieur.e, se traduisant en horaire de travail plus flexible, pour vous

permettre de vous y investir.

L'option réseautage

Ce n'est plus un secret, beaucoup d'employeurs visitent le profil Facebook des candidats potentiels avant l'embauche. Mais peu de gens savent que leur propre profil peut servir de plateforme de recrutement. Vous pourriez ainsi rendre service à une connaissance que vous souhaitez voir être embauchée par votre entreprise en mettant en valeur son travail sur votre profil ou en la présentant à votre patron.e par profil interposé. D'un autre côté, advenant un départ de votre part, compter votre supérieur.e dans votre réseau Facebook pourrait vous permettre de demeurer en contact avec d'autres ressources importantes pour votre avenir professionnel. Qui sait, votre futur patron.e se trouve peut-être parmi ses contacts ! Et si le départ a été fait en bons termes, votre ancien patron.e pourrait devenir une source précieuse de conseils.